



PROCES-VERBAL

Commission Régionale U6 / U11

Réunion du : Lundi 14 Mars 2022

Présidence : M. PERFETTI Jean-Claude

Présent(s) : MM CRISTOFARI Paul – PAOLI Daniel - MME PERI
Jeanne

Absent(s) :

Excusé(s) :

Assiste(nt) :

PLATEAUX N°18 DU SAMEDI 26 MARS 2022

U6 À U9

DE 10H À 13H30

Centre de BALAGNE :

Stade d'ILE ROUSSE

Club organisateur : FC BALAGNE

Clubs convoqués : AS STA REPARATA / FC BALAGNE / JS CALVI / JS MONTICELLO / FC U NIOLU

Centre de BASTIA I :

Stade de VESCOVATO

Club organisateur : AS CASINCA

Clubs convoqués : AS CASINCA / EC.BASTIA SUD / GFCBL / USC.CORTE PTE LECCIA / FC COSTA VERDE / FC BASTIA BORGIO / AS NEBBIU C.D'ORU

Centre de BASTIA II :

Stade de LUCCIANA

Club organisateur : GALLIA.C.LUCCIANA

Clubs convoqués : GALLIA.C.LUCCIANA / ASC PIEVE DI LOTA / FJE BIGUGLIA / CAPI CORSU / SC BASTIA / AS FURIANI AGLIANI

RAPPEL

U6 – U7 : DE 10H À 11H30

U8 – U9 : DE 11H30 À 13H30

PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 2 AVRIL
2022

PLATEAUX N°18 DU SAMEDI 26 MARS 2022

U10 À U11

DE 10H À 13H

PLATEAU A :

Centre de BALAGNE :

Stade d'ILE ROUSSE

Club organisateur : FC BALAGNE

Clubs convoqués : AS STA REPARATA / FC BALAGNE / JS CALVI

PLATEAU B :

Stade de MORIANI

Club organisateur : FC COSTA VERDE

Clubs convoqués : FC COSTA VERDE / FJE BIGUGLIA (2 équipes) / USC.CORTE PTE LECCIA / SC BASTIA / GALLIA.C.LUCCIANA

PLATEAU C :

Stade F.MONTI

Club organisateur : FJE BIGUGLIA

Clubs convoqués : FJE BIGUGLIA (3 équipes) / EC BASTIA SUD / AS CASINCA (3 équipes) / SC BASTIA (Féminines) / AS NEBBIU C.D'ORU

PLATEAU D :

Stade de MIOMO

Club organisateur : ASC PIEVE DI LOTA

Clubs convoqués : ASC PIEVE DI LOTA / AS FURIANI AGLIANI / FC BASTIA BORGIO / AS CASINCA (2 équipes)

PROCHAINS PLATEAUX LE SAMEDI 2 AVRIL
2022

RAPPEL AUX CLUBS ORGANISATEURS DE
PLATEAUX : APPLICATION OBLIGATOIRE DES
MESURES SANITAIRES NATIONALES ET
RÉGIONALES.

1- CALENDRIER 2021/2022

VACANCES SCOLAIRES D'HIVER

REPRISE DES PLATEAUX LE SAMEDI 12 MARS 2022

17 - SAMEDI 19 Mars 2022

18 - SAMEDI 26 Mars 2022

19 - SAMEDI 02 Avril 2022 (Rattrapage)

20 - SAMEDI 09 Avril 2022 (Rattrapage)

2 - RAPPELS

Tous les plateaux de la saison 2021/2022 seront programmés le samedi matin de 10H30 à 12H30

Les clubs sont informés qu'ils doivent participer uniquement aux plateaux sur lesquels ils sont convoqués.

Les clubs ne peuvent organiser des plateaux sans l'accord de la Commission (demande à faire par courrier ou mail)

En cas d'infraction au règlement ci-dessus mentionné, le club recevant ou organisateur et le club participant seront respectivement sanctionnés **d'une amende de 150 Euros.**

ARBITRAGE OBLIGATOIRE EN U11 SOUS PEINE D'AMENDE.

GESTION EN CAS D'INTEMPERIES

Le bon déroulement des plateaux est à l'appréciation du club organisateur.

Dans l'impossibilité du déroulement de celui-ci, le club organisateur est dans l'obligation d'en informer les clubs et la Commission (éviter les déplacements inutiles).

Changement d'installations (terrains)

Les clubs possédant plusieurs terrains sont dans l'obligation d'informer la Ligue (assurance) et les clubs concernés au plus tard le mardi soir (mercredi convocations des enfants).